

CHARTRE D'ENGAGEMENTS

Athénée provincial Guy
Lang - Flémalle



GREEN DEAL – CANTINES DURABLES

Ma cantine s'engage pour une alimentation durable !

NOM de la cantine : **Athénée provincial Guy Lang - Flémalle**

Personne responsable : **Yves DISPA**

Secteur : **Cantine scolaire**

Nombre de repas servis à midi : **30 repas**

Année d'entrée en service : **depuis + de 20 ans**

Mode de gestion (biffer les mentions inutiles) : **entière**

E-mail et tél. de la personne en charge du suivi du Green Deal : **Serge SON**

serge.son@provincedeliege.be **04/279 74 60**

« La cantine de l'Athénée provincial de Flémalle est une cuisine de collectivité au sein d'un établissement scolaire de niveau secondaire ordinaire. Elle sert chaque jour 30 repas chauds à destination des élèves et des membres du personnel. Elle adapte sa cuisine à son public. Depuis plusieurs années, des contacts renforcés avec les producteurs locaux ont été mis en place pour favoriser les circuits-courts, en collaboration avec le service de coordination de la qualité dans les restaurants de collectivité de la Direction générale de l'enseignement de la Province de Liège. Le souhait de s'engager dans une démarche durable – notamment à travers l'alimentation - fait partie d'une réflexion globale menée dans le cadre de la Déclaration de politique provinciale dans laquelle l'école s'inscrit. »

1/ POUR DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

Objectifs chiffrés

Fin 2021, les repas privilégieront les produits locaux.

Fin 2021, les repas privilégieront les produits de saison.

Actions

- Réaliser un tableau des fournisseurs locaux et formaliser l'approvisionnement en circuit-court de la cantine.
- Mieux connaître les produits de saison, apprendre à les cuisiner et s'organiser pour varier les menus au fil des saisons.

2/ POUR DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ANIMAUX

Objectifs chiffrés

Fin 2021, un grammage équilibré de la viande dans l'assiette sera privilégié.

Actions

- Le grammage en viande des repas servis ne dépassera pas 100gr/assiette.

3/ POUR DES PRODUITS ÉQUITABLES

Objectifs chiffrés

Fin 2021, la cantine privilégiera des produits exotiques étiquetés « label équitable ».

Actions

- Identifier, dans les marchés, les produits labellisés « équitables » (Prix juste, Fairebel, Terra etica, WFTO, SPP, Fair for life, Fair Wild, Bio équitable, Max Havelaar...) et formaliser l'approvisionnement de la cantine pour les produits exotiques.

4/ POUR DES REPAS SAINS, EQUILIBRES ET SAVOUREUX

Objectifs chiffrés

- Fin 2021, la cantine garanti un accès permanent et gratuit à l'eau potable.
- Fin 2021, les produits frais seront privilégiés.
- Fin 2021, un grammage équilibré des légumes dans l'assiette sera privilégié.
- Fin 2021, l'utilisation des huiles sera régulée.

Actions

- Mise à disposition quotidienne d'eau du robinet en carafes et/ou fontaine(s).
- Le grammage en légumes sera d'environ 200gr. (grammage cru) par assiette.
- Diminuer les commandes de produits surgelés.
- Intégration de fruits frais dans les menus, desserts et collations.
- La proportion de légumes frais dans les soupes atteindra 45 à 60% (et sans glutamate).
- Réalisation de desserts « faits maison ».
- Intégration d'un repas végétarien au menu hebdomadaire.
- Introduction de nouvelles denrées aux propriétés gustatives et nutritionnelles intéressantes : oléagineux, légumineuses, céréales, épices, condiments...
- Minimiser les huiles végétales hydrogénées (margarine végétale...) et celles contenant beaucoup de graisses saturées (palme, coco...) et favoriser les huiles mieux équilibrée (colza, olive, tournesol...).

5/ POUR LA REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET DES DECHETS

Objectifs chiffrés

Fin 2021, le gaspillage alimentaire sera réduit au maximum.

Actions

- Identifier les sources de gaspillage alimentaire.
- **Service des repas : réaliser un dressage plus précis de l'assiette (utiliser des ustensiles de mesure, simples et efficaces, pour portionner correctement les assiettes en fonction de la faim du client).**

- Eviter les pertes alimentaires en réalisant périodiquement un inventaire des stocks et toujours garder un œil dessus.
- Réaliser une meilleure gestion de la conservation des aliments.
- Apprendre à accommoder les restes.
- Opérer un tri des déchets organiques.
- Trier l'ensemble des déchets des utilisateurs de la cantine (tout-venant, PMC, organique).
- Trier les déchets de la cuisine (tout-venant, verres, organiques, PMC, papier-carton).

6/ POUR L'INCLUSION SOCIALE

Objectifs chiffrés

Garantir l'accessibilité financière aux repas pour tous.

Actions

- Optimiser l'identification des cas de pauvreté afin de favoriser leur prise en charge.